

Domaine :

Sciences humaines et sociales

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

8 jours de formation,
un colloque,
une journée professionnelle et un gala

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

Conçu et dispensé en présentiel et à distance par des professionnels spécialistes du handicap (voir "partenariats"), le DU « REFERENT/REFERENTE HANDICAP – secteur privé, fonctions publiques, secteur associatif », a pour objectifs :

- de développer la compréhension fine des problématiques du handicap et de l'insertion professionnelle, sociétale, scolaire ou universitaire des personnes en situation de handicap.
- de faire acquérir ou développer les connaissances, compétences opérationnelles et stratégiques et l'expertise nécessaire pour structurer/mettre en œuvre la politique handicap d'une organisation et accompagner salariés, élèves, étudiants en situation de handicap.
- d'apporter des outils, techniques, méthodologie en vue de l'accueil/insertion des personnes handicapées (étudiants, salariés, etc.)

Le DU donne les compétences nécessaires au secteur privé, aux fonctions publiques et au secteur associatif pour répondre avec expertise aux obligations législatives définies :

- par la **loi du 11 février 2005** « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »
- par la **loi n° 2018-771** « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui affiche la volonté, notamment dans la partie concernant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, de renforcer l'emploi direct dans les entreprises et de focaliser les efforts sur les recrutements, le maintien dans l'emploi, le passage du secteur protégé et adapté au secteur ordinaire et sur la formation des personnes en situation de handicap
- et par l'**amendement n° 2104 du 7 juin 2018** qui prévoit la désignation d'un référent en matière de handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés et dans les CFA.

Le DU permet d'obtenir une reconnaissance professionnelle par l'acquisition d'un diplôme universitaire en vue d'évoluer professionnellement.

L'UPEC est à la fois un organisme certificateur et un centre de préparation de la certification.

Compétence(s) visée(s)

Cette certification a pour objectif de développer les compétences, connaissances, savoir-être nécessaires à :

- La mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap (enjeux, diagnostics)
- L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : accueil, accompagnement, aménagements, maintien en emploi, formation, réorientation professionnelle, évolution de carrière
- L'insertion universitaire et dans les CFA des étudiants et apprentis en situation de handicap : accueil, accompagnement,

poursuite d'études, formation, projet professionnel

A l'issue de la formation, l'étudiant aura les compétences nécessaires pour :

- Identifier, analyser et décrire les paramètres d'une situation de handicap afin d'en mesurer les effets et de déterminer les obstacles et les leviers ;
- Analyser et évaluer les besoins des personnes en situation de handicap pour mettre en place les aménagements nécessaires et raisonnables ;
- Définir les objectifs et élaborer la stratégie de la politique handicap au regard de la stratégie de l'organisation et des besoins des personnes en situation de handicap ;
- Mettre en place un plan d'actions et communiquer sur le plan d'actions auprès de tous les acteurs de l'organisation, pour les mobiliser autour d'une culture handicap commune ;
- Procéder aux aménagements nécessaires et raisonnables (et à leur suivi) au regard de la spécificité de chaque situation de handicap pour rendre accessibles, à la personne en situation de handicap, les étapes du parcours professionnel ou de formation ;
- Constituer et animer une équipe pluriprofessionnelle en vue de favoriser la cohérence et la complémentarité des actions destinées aux personnes en situation de handicap ;
- Informer, sensibiliser, former les collectifs de travail via des démarches et outils adaptés pour en faire les premiers acteurs de l'inclusion au sein de l'organisation ;
- Constituer et coordonner un réseau opérationnel de partenaires en s'appuyant sur l'expertise et les moyens des acteurs implantés sur le territoire de l'organisation.

Niveau de responsabilité :

Les professionnels confrontés à la problématique de l'insertion professionnelle, du maintien dans l'emploi et de la mobilité de personnes en situation de handicap occupent des postes visant les niveaux de responsabilité suivants, impliquant une grande autonomie :

- rôle de pilotage, de conception de politique insertion-handicap et de conduite du changement
- rôle de conseil, d'expertise et d'aide à la décision
- rôle d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le champ de l'insertion.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité dans lesquels s'exerce la certification et/ou fonctions concernées par cette certification :

- chargés d'insertion handicap,
- cadres des ressources humaines,
- cadres d'entreprise en charge de santé et sécurité au travail,
- chargés de mission handicap et référents-handicap (établissement d'enseignement ou de formation),
- professionnels confrontés aux travailleurs en situation de handicap (médecine du travail ; associations d'insertion, ESAT ; pôle orientation professionnelle MDPH etc.) dans les secteurs privés / secteur public ou para-public / associatif

Organisation de la formation

Organisation générale des études :

La certification est dispensée par une équipe pluriprofessionnelle, constituée d'une quarantaine de personnes expertes en handicap

et insertion, afin de répondre aux besoins diversifiés de formation étant donné les parcours, connaissances et compétences divers des inscrits.

Formation organisée en quatre blocs :

- Bloc 1 : Élaboration du diagnostic d'une situation de handicap dans son environnement (en présentiel)
- Bloc 2 : Mise en oeuvre d'une politique handicap au sein d'une organisation (en distanciel synchrone et asynchrone)
- Bloc 3 : Accompagnement de la personne en situation de handicap dans son parcours professionnel ou de formation (en distanciel synchrone et asynchrone)
- Bloc 4 : Mobilisation des ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans le champ du handicap (en distanciel synchrone et asynchrone)

Des événements pour échanger, innover et développer son réseau :

- Un colloque centré sur une actualité sociétale ou une recherche : 20 novembre 2023
- Une Journée professionnelle du Réseau des référents handicap : 21 juin 2024
- Un Gala des promotions du DU Référent handicap : (soirée) : 21 juin 2024

Le programme du DU est adapté aux besoins des étudiants. Il propose :

- des séances communes à tous les stagiaires
- des séances de formation spécifiques selon l'origine des stagiaires (secteur privé, public, associatif)

Le programme du DU alterne :

- apports théoriques,
- études de cas,
- conduites de projets,
- échanges de pratiques formalisées

Format de la formation

- Enseignement en présentiel et à distance
- Fondements pédagogiques rendant accessibles à tous les notions issues de la recherche scientifique contemporaine qui accroissent l'efficacité et la pertinence des pratiques professionnelles.
- Expertise et expérience d'intervenants (associations, institutions) accueillant des personnes handicapées apportant un éclairage sur les notions théoriques, législatives et réglementaires étudiées.
- Exemples pratiques, mises en situation, visites de terrain, séminaire et conférence.
- Documents et supports de cours mis en ligne sur la plateforme EPREL.
- + Ouvrages composés par l'équipe:
- Professionnaliser le référent handicap : connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire – Editions Législatives ESF, 2019 (Ouvrage ayant obtenu le label « Tous concernés, Tous mobilisés » Conférence Nationale du Handicap, CNH 2019)
- Emploi et handicap : de la culture de la RSE à l'émergence de nouvelles formes de travail – ESF Editeur, coll. Actions sociales/Société, 2019

Stage / Alternance

Le comité de sélection des candidatures évaluera la nécessité ou non pour le candidat de devoir accomplir un stage (1 à 3 jours par bloc de compétences). Les candidats trop éloignés de la fonction se verront dans l'obligation d'accomplir un stage pour découvrir sur le terrain le métier de référent handicap et pour réussir les épreuves d'examen dans le cadre du DU. Les candidats qui ont une expérience de référent handicap ou d'une fonction proche se verront dispensés de stage.

Contrôle des connaissances

- Examen bloc 1 : vendredi 15 décembre 2023
- Examen bloc 2 : vendredi 16 février 2024
- Examen bloc 3 : vendredi 5 avril 2024
- Examen bloc 4 : vendredi 31 mai 2024

Calendrier pédagogique

>Détail du calendrier pédagogique ici

Modalités d'admission en formation continue

Publics concernés :

Salariés du secteur privé, Salariés du secteur public ou para-public (Éducation nationale, universités, hôpitaux, collectivités, centres de formation, associations...), Responsables ressources humaines, Référent(e)s - handicap, Chargé(e)s de mission handicap, Correspondant(e)s handicap, Chargé(e)s d'accueil ou d'accompagnement, Référent(e)s RSO/RSE/diversité, Responsables insertion professionnelle, Travailleurs sociaux, Tuteurs en entreprises, Managers, Directeurs d'entreprise, Gestionnaires d'établissement du second degré, Etudiants, demandeurs d'emploi intéressés par une formation sur la politique de gestion du handicap, Aidants familiaux et Personnes motivées par le sujet.

Pré-requis :

- Pour la formation diplômante : niveau BAC+2 sinon VAPP obligatoire
- Aucun niveau requis pour l'inscription à la formation qualifiante, à un ou des blocs de compétences, aux formations intra-entreprises ou intra-organismes publiques, pour les candidatures libres.

Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 3 000 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Voies d'accès à la certification :

- Formation Continue
- Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
- Candidature libre

Délivrance de la certification

Le candidat sera donc évalué par un jury composé, a minima, de trois membres :

- Deux professionnels experts dans le champ du handicap : un expert de l'insertion professionnelle des personnes handicapées et un représentant d'une entreprise privée ou d'un organisme public ;
- Un représentant de l'organisme certificateur, le président du jury de délivrance de la certification.

Candidature

- Envoyer CV et brève lettre de motivation à **diu-referenthandicap@u-pec.fr** et **claudetessier.ext@u-pec.fr** et engager la recherche d'un terrain de stage.
- Clôture des candidatures : **le 14 octobre 2023**

- Pour toute demande d'ouverture de formation diplômante, qualifiante ou de blocs de compétences intra-organismes publics ou intra-entreprises à tout moment de l'année : s'adresser à **diu-referenthandicap@u-pec.fr**
- Pour tout aménagement de formation ou d'examen : obligation de prendre rendez-vous avant le 10 novembre 2023 avec le Service de Santé Universitaire de l'UPEC ssu@u-pec.fr ou via doctolib.

> Plus d'informations

Partenariats

Les intervenants de la formation et les terrains accueillant les étudiants qui doivent accomplir un stage représentent des partenaires issus de milieux variés (entreprises, associations, établissements publics...).

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs spécialistes du handicap et de l'insertion est composée de :

- Universitaires spécialistes de formation, d'insertion professionnelle des personnes handicapées, ou de droit : Université Paris-Est-Créteil, Université Paris-Est-Marne-la Vallée, Institut Santé-Travail Paris-Est, Université Paris 8 Saint-Denis, INSHEA...
- Acteurs spécialistes de l'insertion et du maintien dans l'emploi : MDPH, Réseau GESAT, France Travail (Cap emploi), Missions locales...
- Acteurs institutionnels territoriaux : DRIETS IDF, AGEFIPH, FIPHP, ARS, CFEA, CNCPPH, Région IDF...
- Acteurs de soins de suite et de réadaptation : Centres de Réadaptation Fonctionnelle COS CRP, La FAGERH, COMETE France...
- Entreprises publiques et privées : Missions Insertion/Missions Handicap Thales, Capgemini, Groupe Lecaux, HandiPRINT, Decathlon, Groupe Rocher...
- Associations de coordination Handicap : Hand-Aura
- Associations de personnes handicapées et de fédérations de recherche Handicap

Responsables pédagogiques

Karine Gros - karine.gros@u-pec.fr

Scolarité

Contact administratif : diu-referenthandicap@u-pec.fr

Plus d'informations

L'équipe pluriprofessionnelle est composée d' :

- **Universitaires spécialistes de formation, d'insertion professionnelle des personnes handicapées, ou de droit :** Université Paris-Est-Créteil, Université Paris-Est-Marne-la Vallée, Institut Santé-Travail Paris-Est, Université Paris 8 Saint-Denis, INSHEA...
- **Acteurs spécialistes de l'insertion et du maintien dans l'**

emploi : MDPH, Réseau GESAT, Cap Emploi, Missions locales..

- **Acteurs institutionnels territoriaux** : DIRECCTE IDF, AGEFIPH, FIPHFP, ARS, CFEA, CNCPH, Région IDF..

- **Acteurs de soins de suite et de réadaptation** : Centres de Réadaptation Fonctionnelle COS CRP, La FAGERH, COMETE France...

- **Entreprises publiques et privées** : Missions Insertion/Missions Handicap Thales, Capgemini, Groupe Lecaux, HandiPRINT, Decathlon, Groupe Rocher...

- **Associations de coordination Handicap** : Hand-Aura

- **Associations de personnes handicapées et de fédérations de recherche Handicap**